



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens  
Ressources Humaines

Dossier suivi par  
Sylvie LE GOUADEC  
Téléphone  
04 90 27.76.25  
Fax  
04 90 27.76.75  
Mél.  
sylvie.le-gouadec  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Avignon, le 14 janvier 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les  
enseignants du premier degré

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école maternelle et élémentaire

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissement spécialisé

Mesdames et Messieurs les directeurs  
de SEGPA de collège

S/C de Mesdames et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Education Nationale,  
chargés de circonscription

**Objet :** Modification du taux de la retenue pour pension civile

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la publication au journal officiel de la République en date du 19 décembre 2014 du décret n° 2014-1531 du 17 décembre 2014.

L'article 11 de ce décret modifie le taux de la retenue pour pension civile des fonctionnaires de l'Etat qui est porté de 9,14 % à 9,54 % au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En conséquence, la rémunération nette qui vous sera servie dès le mois de janvier 2015 tiendra compte de ces dispositions.

Pour le Directeur Académique  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale

signé

Sylvie TAIX



Avignon, le 19 janvier 2015

Le directeur académique des services de  
l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
du 1<sup>er</sup> degré nés en 1981

**Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens – RH**

Dossier suivi par  
Sonia DEMATTÉ  
Téléphone  
04 90 27 76 26  
Fax  
04 90 27 76 65  
Mél.  
sonia.dematte  
@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers  
84077 Avignon**

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Objet : Mise en œuvre du droit à l'information retraite – campagne 2015

La mise en œuvre du droit à l'information sur la retraite exige une mise à jour des dossiers de tous les agents de la fonction publique pour permettre d'alimenter les comptes individuels de retraite (CIR).

Dans cette perspective, veuillez trouver ci-joint un formulaire à compléter et à me renvoyer pour le **20 février 2015**, délai de rigueur. A cet effet, il vous appartient de consulter votre dossier administratif à partir de l'application I-PROF et de nous signaler les éventuelles erreurs ou omissions.

Cette formalité indispensable concerne cette année les agents nés en 1981 ; elle ne préjuge en rien de la date de leur départ définitif mais permet de mettre à jour leur dossier individuel.

J'insiste sur l'intérêt de produire au pôle 1<sup>er</sup> degré toutes les nouvelles données ou modifications vous concernant. En effet, elles permettront de traiter vos dossiers de manière plus rapide.

Pour le Recteur et par délégation,  
la Secrétaire Générale du service départemental  
de l'éducation nationale de Vaucluse

Signé

Sylvie TAIX

## Fiche de renseignements

Etat civil		
Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>	Mademoiselle <input type="checkbox"/>
NOM patronymique ou « de naissance » .....	NOM d'usage ou « marital » .....	
Prénoms ..... (dans l'ordre de l'état civil)	N° Sécurité (carte vitale à joindre) Sociale : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/	
Date de naissance .... / ..... / .....	Lieu de naissance : .....	
Département de naissance /_/_/_/ .....		
Pays de naissance : .....		
Sexe : M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	

Adresse : .....  
.....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

**Signaler immédiatement tout changement d'adresse à votre service gestionnaire de personnel  
(Direction Académique de Vaucluse, Pôle 1<sup>er</sup> degré, 49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4)**

Situation de famille			
Date et lieu de mariage (ou date du concubinage, pacs...) → Conjoint : - Nom de naissance et prénom - Date et lieu de naissance - S'il y a lieu : date de décès date du divorce	1 <sup>er</sup> Union (préciser si mariage ...)	2 <sup>ème</sup> Union	3 <sup>ème</sup> Union

Enfants					
NOM et prénom	Date de naissance	Si l'enfant est décédé, date du décès	% du handicap de l'enfant	Lien avec le fonctionnaire (légitime, naturel ...)	Interruption d'activité (congé parental, disponibilité...) OUI/NON Si oui dates
Légitime : enfant né de parents mariés - Naturel : enfant né de parents non mariés					

**Scolarités effectuées dans des établissements de formation**  
*(Ecole Normale, ENS, ENSET, CRP, IPES, Centre de formation des PEGC, ENNA, CREPS, IREPS, IRA,...)*

Dates de		Etablissement de formation	Quotité (50%, 75%...)
Début	Fin		

Date d'obtention du BAC :  
 (pour les titulaires du diplôme avant leur 18 ans)

**Services de stagiaire et titulaire**

Date de la 1<sup>ère</sup> nomination en qualité de  
 Stagiaire : ..... Titulaire : .....

Avez-vous toujours exercé à temps complet..... Oui ..... Non  
 Si non veuillez compléter le tableau ci dessous

**Vos services de titulaire à temps partiel - fonctionnaire de l'Etat**

Dates de		Nom de l'administration ou de l'employeur public	Quotité (50%, 75%...)
Début	Fin		

Vos services de titulaire en position de détachement - fonctionnaire de l'Etat			
Dates de		Nom de l'administration ou de l'employeur public	Quotité (100 % , 75% ....)
Début	Fin		

Joindre les justificatifs de paiement des cotisations pension civile

CLM CLD Temps partiel thérapeutique - fonctionnaire de l'Etat			
Dates de		Quotité	Nature : congés longue maladie « CLM », congé longue durée « CLD », temps partiel thérapeutique « TPT »
Début	Fin		

Interruptions éventuelles de services titulaires (non liées aux enfants)		
Dates de		Disponibilité, congés pour convenance personnelle .....
Début	Fin	

### Service national

Avez-vous effectué votre service national ? OUI  NON

Préciser les dates : .....

### Validation des services auxiliaires (services de non-titulaire)

Avez-vous validé des services auxiliaires au titre des pensions civiles ?

OUI  Périodes: .....

En cours de paiement

Paiement terminé

NON

### Rachat d'année d'études

Avez-vous racheté des années d'études OUI  NON

Si, oui, indiquer le nombre de trimestres .....

Je soussigné(e)..... certifie l'exactitude  
des renseignements portés sur le présent document

Fait à ..... le.....

*Signature :*

## PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

### Données personnelles et familiales :

Carte Vitale

Copie intégrale de l'acte de naissance pour les agents nés à l'étranger

Photocopie du livret de famille régulièrement tenu à jour pour chaque union

Pour les célibataires, photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

### Situation militaire :

Etat signalétique des services militaires ou photocopie du livret militaire

### Validation des services auxiliaires (services de non titulaire) :

Demande de validation et décision de recevabilité

Décision de validation portant notification des retenues rétroactives pour pension

Acceptation de la demande de validation

Décompte des retenues

Déclaration de recette

### Rachat d'années d'études :

Demande de l'agent

Copie des diplômes

Plan de financement

Titre de perception

Pièce attestant le versement des cotisations (déclarations de recette)



Avignon, le 19 janvier 2015



Le directeur académique des services de  
l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
du 1<sup>er</sup> degré nés en 1961

**Pôle 1<sup>er</sup> degré  
Moyens - RH**

Dossier suivi par  
Geneviève NAVARRO  
Sonia DEMATTÉ  
Michelle LAUNAY

Téléphone  
04 90 27 76 19  
04 90 27 76 26  
04 90 27 76 55

Fax  
04 90 27 76 75

**49 rue Thiers  
84077 Avignon  
Cedex 04**

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

OBJET : Fiabilisation de votre compte individuel de retraite – Préparation de votre dossier d'examen des droits à pension.

Je vous informe qu'à partir de septembre 2015 les pensions seront liquidées par le Ministère à partir des informations de carrière et personnelles figurant dans le compte individuel retraite de chaque agent.

C'est sur la base de ce dossier, auquel s'ajouteront les éléments intervenus jusqu'à votre admission à la retraite, que seront calculés vos droits à pension.

Il est donc de votre intérêt de veiller à ce que cet état des services reflète de manière précise le déroulement de votre carrière, notamment si vous avez exercé plusieurs activités professionnelles.

En conséquence, je vous demande de m'adresser dans les meilleurs délais et au plus tard **pour le 28 février 2015** l'imprimé dûment renseigné accompagné de toutes les pièces obligatoires nécessaires à l'étude de vos dossier.

Le Pôle 1<sup>er</sup> degré se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation,  
la Secrétaire Générale du service départemental  
de l'éducation nationale de Vaucluse

Signé

Sylvie TAIX



2 <sup>ème</sup> union	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
3 <sup>ème</sup> union	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....
	.....	.....	.....	.....	.....

(1) Légitime, naturel, adoptif, enfant du conjoint, sous tutelle, ayant fait l'objet d'une délégation parentale, recueilli.

**Pièces à joindre :**

- Photocopie du livret de famille pour chaque union.
- Pour les enfants naturels (preuve de la filiation) ou nés sans vie (preuve de la déclaration à l'état civil), joindre un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

**CARRIERE**

**- FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT  
ou DANS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Régions, Départements, Mairies...)  
ou DANS DES ETABLISSEMENTS RATTACHES (hôpitaux ...) RELEVANT DE LA CRACL  
(Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales)**

Du.....au ..... Administration ou Etablissement .....

Non titulaire – Stagiaire – Titulaire (1)

Si non titulaire : - non validé – validé – En cours de validation (1)

**Pièces à joindre :** Si vous le détenez, joindre un état authentique de services (original ou certifié conforme) ou toute pièce détenue.

**- SERVICE D'AUXILIAIRE OU DE NON TITULAIRE EFFECTUES A L'EDUCATION NATIONALE**

Du.....au ..... Ces services sont-ils validés – non validés – en cours de validation (1)

**- SCOLARITES EFFECTUEES DANS LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION**

(Ecole Normale, ENS, ENSET, ENSEPS, CPR, IPES, Centres de formation des PEGC, ENNA, CREPS, IREPS, IRA ...)

Du.....au ..... Etablissement de formation .....

**- SERVICES EFFECTUES EN POSITION DE DETACHEMENT**

Du.....au ..... Administration ou organisme employeur .....

Du.....au ..... Administration ou organisme employeur .....

**Pièces à joindre :** Tout document en votre possession  
Pour les services effectués hors d'Europe, voir rubrique "services hors d'Europe", page suivante.

**- INTERRUPTIONS DE SERVICES** (Congés pour convenance personnelles, disponibilité, congé parental...)

Du.....au ..... Type de congés.....

Du.....au ..... Type de congés.....

**Pièces à joindre :** Tout document en votre possession



Pôle des élèves et des  
établissements

Bureau des élèves

Référence  
2015  
Dossier suivi par  
Michèle BRAINIEZ  
Téléphone  
04 90 27 76 35  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mél.  
michele.brainiez  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Avignon, le 15 janvier 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement  
Collèges et Lycées publics et privés  
Lycées agricoles

Monsieur Laurent DUHAMEL, professeur  
des écoles, responsable local de  
l'enseignement du centre pénitentiaire  
du PONTET  
Monsieur Bruno LEGER  
Directeur STEMO d'AVIGNON  
- pour information

**Objet :** Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2015  
**Réf :** ma circulaire du 17 octobre 2014

Faisant suite à la circulaire susvisée, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les sujets du concours cité en objet pourront être retirés à partir du

lundi 16 mars 2015  
au Bureau des élèves 3ème étage porte 311

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux réalisés par les élèves. (cf annexe technique)

Je vous précise à cet égard qu'aucune inscription préalable auprès de mes services n'est nécessaire.

Je tiens à rappeler que le Concours de la Résistance constitue un instrument de formation civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large possible au devoir de mémoire.

**Signé par : Dominique BECK**

**PJ : annexe technique  
5 bordereaux**



## ANNEXE TECHNIQUE

2/2

### **I Instructions générales**

Il conviendra de respecter impérativement la procédure suivante :

- tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable.

### **II Devoirs en temps limité**

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit le vendredi 20 mars 2015 .

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves et de leur numéro d'anonymat.

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procéderont, après lecture des devoirs, à un pré- classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ils porteront sur celles-ci un numéro d'ordre à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

L'ensemble des travaux devra m'être adressé au plus tard le vendredi 27 mars 2015, délai de rigueur.

Je vous précise à ce propos que seuls seront examinés les travaux recensés sur les bordereaux.









